

Francophonies d'Amérique



La censure du protestantisme dans le Québec et la Franco-Américanie de la seconde moitié du XX^e siècle : les cas de Joseph Provost et de Charles Chiniquy

Jean Levasseur

Numéro 15, printemps 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levasseur, J. (2003). La censure du protestantisme dans le Québec et la Franco-Américanie de la seconde moitié du XX^e siècle : les cas de Joseph Provost et de Charles Chiniquy. *Francophonies d'Amérique*, (15), 175–184. <https://doi.org/10.7202/1005208ar>

LES ÉTATS-UNIS

LA CENSURE DU PROTESTANTISME DANS LE QUÉBEC ET LA FRANCO-AMÉRICANIE DE LA SECONDE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE : LES CAS DE JOSEPH PROVOST ET DE CHARLES CHINIQUEY

Jean Levasseur
Université Bishop's

Pour les historiens du Québec et de la Franco-Américanie contemporaine, le protestantisme de langue française n'est trop souvent encore qu'une abstraction sans importance. Et n'en point parler équivaut simplement à nier son existence. Au terme du XIX^e siècle, un siècle pourtant marqué par l'essor prodigieux de l'ultramontanisme, le Québec comptait dans ses rangs 20 000 protestants francophones, nombre qui, sans être menaçant pour la cohésion d'une société, n'en représentait pas moins un segment important de la population, important parce qu'exceptionnel. « Doublement minorisé¹ », le protestantisme, sous ses diverses confessions, était alors une religion pratiquée par environ 1 % des habitants de langue française de la province ; toutefois, « très peu de choses [...] ont été écrites sur leur présence. Ils sont absents des manuels scolaires, absents des cours, absents des grandes questions en général ; ils sont absents de la Nouvelle-France, absents du Bas-Canada, absents du Québec² ». Leurs énergiques entreprises de missionnariat, leur idéologie plus rapprochée de la réalité de la nouvelle Amérique et leur participation générale à la culture se voulaient pourtant à l'époque des manifestations sociales et culturelles palpables et, perspective aidant, incontournables. Au Québec, ils eurent à leur disposition une maison d'édition, les éditions Laurent E. Rivard, qui publia pendant plus d'un quart de siècle des œuvres de leur cru ; ils fondèrent également de nombreux journaux, dont le *Semeur* et *L'Aurore*, le seul périodique canadien-français du XIX^e siècle, avec *La Presse*, à avoir survécu aux deux guerres mondiales et à la crise économique des années 1930 ; et ils créèrent des associations culturelles de renom en plus de participer au développement économique de Montréal et de certaines régions du Québec. Dans la Nouvelle-Angleterre francophone, ils profitèrent des

conflits entre les catholiques anglo-irlandais et franco-canadiens pour fonder de multiples congrégations et convertir un nombre encore inconnu, mais certain, de nouveaux Franco-Américains. Là également, leur présence se fit vibrante, tant dans la création d'organismes culturels que dans l'émergence d'une presse active³. Pourtant, ils « ont été repoussés aux marges de l'histoire et oubliés en dépit d'une présence larvée dans le tissu social depuis les débuts de l'occupation européenne du territoire⁴ ».

Lorsqu'à la fin de l'année 2000, les Éditions de la huit de Québec ont procédé à la publication d'une édition critique d'un encore obscur roman du XIX^e siècle intitulé *La Maison du coteau*, écrit par le non moins obscur pasteur Joseph Provost⁵, elles ont participé à un renouveau historique entrepris modestement en 1993 avec une exposition sur le protestantisme québécois montée par le musée du Séminaire de Québec et l'Université Laval. Un an avant la parution de ce livre, et dans un même ordre d'idées, le pasteur Richard Loughheed avait remis sur la sellette un homme dont pratiquement plus personne n'avait parlé depuis la fin du XIX^e siècle, hormis une brève recrudescence d'intérêt dans les années 1950 : Charles Chiniquy⁶, le jadis célèbre et révolutionnaire apôtre de la tempérance. Mis à part leur choix spirituel exceptionnel, et courageux, pour des Franco-Québécois du XIX^e siècle, ces deux hommes ont en commun d'avoir marqué leur milieu et leur époque, bien qu'à un degré plus modeste dans le premier cas, et d'avoir été relégués aux oubliettes par un système archivistique et académique qui n'a porté aucune attention véritable à tout ce qui allait à l'encontre de la spiritualité traditionnelle des Canadiens français, dont ils étaient.

Le protestantisme francophone en Nouvelle-France et au Canada français

Au printemps de l'an de grâce 1600, sous la supervision du protestant Pierre du Gua des Monts, quatre navires pouvant contenir environ cinq cents personnes, dont de nombreux huguenots, quittèrent le port de Honfleur en direction de l'Amérique. En France, les protestants comptaient alors pour environ 5 % de la population et étaient surtout concentrés dans certaines villes et régions telles que les Cévennes, le bas Languedoc, l'Ardèche (alors appelée Vivarais) ainsi qu'autour de la ville de La Rochelle. L'avènement au trône de Louis XIII et, surtout, de son puissant ministre Richelieu (1624), ne fut pas annonciateur d'un régime de tolérance et d'ouverture spirituelle. Rapidement, ces deux hommes mirent sur pied un vaste programme de contre-réforme catholique et, en l'espace de quelques années, on écrasa les places fortes des huguenots, dont La Rochelle, port de départ privilégié pour la Nouvelle-France, où 25 500 des 27 000 habitants perdirent la vie.

Comme suite aux pressions exercées par les Jésuites, les Récollets et les notables catholiques de la Nouvelle-France, les protestants devinrent là aussi *persona non grata* dès 1627⁷, ce qui signifiait qu'elles ne pourraient plus désormais séjourner que temporairement dans la colonie. Ainsi débutait la suppression de la présence. Le 28 octobre 1628, Richelieu retira ses droits à la

Compagnie de la Nouvelle-France. Conséquemment, le protestant Guillaume de Caen perdit son monopole de traite, lequel fut retransmis à la catholique mais incompétente Compagnie des Cent Associés, nouvellement formée, qui soutenait d'ailleurs spécifiquement dans le second article de sa charte que « la colonie devait se peupler d'immigrants fidèles à l'Église de Rome⁸ ». Deux siècles plus tard, le grand historien François-Xavier Garneau souligna l'erreur monumentale, pour l'édification de la colonie, de cette décision des gouvernants français :

Richelieu fit [...] une grande faute, lorsqu'il consentit à ce que les protestants fussent exclus de la Nouvelle-France ; s'il fallait expulser l'une des deux religions, il aurait mieux fallu, dans l'intérêt de la colonie, faire tomber cette exclusion sur les catholiques qui émigraient peu ; il portait un coup fatal au Canada en fermant l'entrée aux Huguenots d'une manière formelle par l'acte d'établissement des Cent Associés⁹.

Ces paroles de l'historien le plus important du XIX^e siècle canadien-français disparurent à leur tour de l'histoire officielle ; afin d' « éliminer les irritants qui [avaient] ameuté l'opinion ultramontaine¹⁰ », son fils, Alfred, raya de la quatrième édition (1882) et des éditions subséquentes toute allusion à l'interdiction faite aux protestants de vivre en Nouvelle-France. Hector Garneau, petit-fils de François-Xavier, fera de même avec les éditions dont il aura à son tour la charge. Il est toutefois clair, dans la version originale de son œuvre, que François-Xavier Garneau « désapprouv[ait], chaque fois qu'il en a[vait] l'occasion, l'exclusion des protestants de la colonie et montr[ait] comment elle nuis[ai]t à son développement¹¹ ». Joseph Provost et Charles Chiniquy apprendront bientôt eux aussi que l'histoire du Québec n'avait que peu de place pour les non-catholiques.

Joseph Provost et La Maison du coteau

D'abord paru sous forme de feuilleton dans l'hebdomadaire protestant *L'Aurore*¹², le roman de Provost fut publié sous forme de livre en septembre 1881 chez l'éditeur Laurent E. Rivard. On ne sait que fort peu de choses sur la réception faite à ce récit d'une centaine de pages, si ce n'est qu'il fut totalement passé sous silence par la presse catholique de l'époque, ce qui entraîna bien sûr son oubli presque total dans l'histoire de la culture et de la littérature québécoise et ce, jusqu'à tout récemment encore. Bien qu'aucune critique contemporaine n'ait été retracée, il serait toutefois légitime de croire que le texte fut bien reçu. En effet, dans les années qui suivront sa publication, on se référera occasionnellement à Joseph Provost, sans plus d'explications, comme l'homme qui avait écrit *La Maison du coteau*, ce qui laisse entendre que l'œuvre était suffisamment connue, dans les milieux protestants du moins, pour ne nécessiter aucune autre introduction¹³. Parce que Provost faisait partie d'une minorité méprisée par la majorité, son roman n'eut évidemment pas droit à

une campagne promotionnelle du genre de celle organisée par l'abbé Casgrain à l'intention de sa nouvelle protégée, Laure Conan, qui venait de terminer son *Angéline de Montbrun*, paru presque au même moment que le roman du jeune pasteur.

La première référence à l'œuvre de Provost que l'on connaisse se trouve dans le livre de Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, publié en 1895¹⁴. En 1898, sous la direction d'Henry James Morgan, l'ouvrage *The Canadian Men and Women of the Time : A Hand-Book of Canadian Biography* dressa pour la première fois une courte biographie de l'auteur, dans laquelle on mentionnait bien sûr son roman¹⁵. La seule critique répertoriée du roman ne parut que presque un siècle plus tard, sous la plume de Jean-Pierre Allard, dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*¹⁶, critique dans laquelle l'auteur inséra une courte biographie directement inspirée du texte de Morgan. Le roman de Provost est absent de la publication du ministère des Affaires culturelles du Québec, *Le livre québécois 1764-1975*, tout comme de la chronologie préparée par l'équipe de Maurice Lemire et présentée dans le quatrième tome de *La vie littéraire au Québec*. Il apparaît toutefois dans celle publiée en 1964 par le Centre de recherches de littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa¹⁷. Joseph Provost ne fait pas partie des personnalités répertoriées dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

À l'instar de la nouvelle *Un amour vrai*, de Laure Conan, parue peu avant et dont il se voulait peut-être la réplique, le petit roman de Joseph Provost aborde, entre autres thèmes, la brûlante question des mariages mixtes et du décret *Tametsi* ; il illustre également le concept de « controverse » pratiqué au XIX^e siècle et qui tournait avant tout autour du droit à la lecture des textes sacrés. L'Église catholique justifiait alors son opposition à la lecture des bibles « protestantes » en alléguant que les Écritures saintes étaient si complexes que même les prêtres n'en pouvaient saisir toutes les subtilités. Il valait donc mieux laisser cette tâche aux théologiens, qui se chargeraient de retransmettre leur savoir aux prêtres et eux, aux fidèles. Si le protestantisme du XIX^e siècle ne participa que modestement à la grande histoire du Québec, il força tout de même l'Église catholique à mieux s'armer spirituellement ; parce que souvent incapable de répondre convenablement aux arguments avancés par les protestants, la hiérarchie se mit en effet à organiser, dans les années 1850, des conférences où ses prêtres étaient invités à étudier et à discuter la Bible, en fonction bien sûr des thèmes préférés des objections protestantes¹⁸.

Côté stylistique, une analyse approfondie de *La Maison du coteau* permet d'affirmer, sans exagération, que sans être un chef d'œuvre, loin de là, ce récit fut la première œuvre de fiction de la littérature québécoise à avoir su allier réalisme et naturalisme, et que son étude psychologique, particulièrement celle de la femme, était infiniment supérieure à celle de l'ennuyeuse et lyrique Angéline de Montbrun du roman du même nom, texte enseigné encore aujourd'hui dans de nombreuses universités canadiennes et considéré comme un classique. « Pouvons-nous croire à l'influence d'une œuvre aussi

marginale dans une abondante littérature qui défendait des idées diamétralement opposées ? Joseph Provost est écrasé sous le nombre, et c'est pour cette raison que ce roman non sans mérite resta sous le boisseau¹⁹ », écrivait Jean-Pierre Allard en 1978. Effectivement, l'œuvre de Joseph Provost aurait mérité un bien meilleur sort.

Charles Chiniquy et le mouvement de tempérance

Né en 1809 à Kamouraska, le prêtre catholique Charles Chiniquy se vit confier personnellement le travail de prédication de la tempérance par le célèbre M^{gr} Bourget, évêque de Montréal. Ce dernier était, semble-t-il, ébahi par les « croisades triomphales²⁰ » entreprises par le prêtre durant les années 1840, ce qui l'amena, en 1850 et avec la bénédiction de Rome, elle-même impressionnée par ses succès retentissants et par son *Manuel ou règlement de la tempérance* (1844), à le nommer « apôtre de la tempérance ». Le gouvernement canadien dut à son tour réagir face au tourbillon Chiniquy et adopta à cette époque de nombreuses lois relatives aux modes de consommation d'alcool. Parce que Chiniquy était fréquemment critique des décisions des autorités ecclésiastiques, on choisit dans les hautes sphères de l'Église de sacrifier la réussite pour la paix, et le prêtre, de plus en plus encombrant, fut envoyé aux États-Unis, où l'on espérait que sa renommée et son indiscipline ne sèmeraient plus d'ombre sur la hiérarchie catholique du Québec.

À Sainte-Anne, aux Illinois, le nouveau prêtre colonisateur se vit confier la mission de regrouper la nation canadienne-française de la région. Les succès qu'il obtint engendrèrent la jalousie chez ses collègues francophones et Chiniquy eut bientôt maille à partir avec quantité d'entre eux. C'est à cette époque qu'il fut défendu, dans une affaire de diffamation contre un promoteur immobilier que le prêtre avait qualifié de menteur, par le futur président des États-Unis, Abraham Lincoln. Le 3 septembre 1856, des conflits latents avec l'évêque irlandais de Chicago, M^{gr} Anthony O'Reagan, amenèrent ce dernier à excommunier le prêtre franco-canadien. Par l'intermédiaire d'un médiateur, M^{gr} Bourget essaya de le convaincre, sans succès, à se soumettre à l'autorité de l'évêque irlandais. Le 31 janvier 1859, Chiniquy rentra au pays dans l'espoir de se faire justice. La hiérarchie catholique québécoise n'apprécia pas ce geste d'insubordination et, rapidement, ses écrits furent mis à l'Index et on lui interdit tout contact avec les évêques catholiques. M^{gr} Bourget écrivit alors, malgré que cela fût à l'époque complètement faux : « Il est évident que M. Chiniquy vient ici pour se placer à la tête de ces ministres d'erreur, que vous appelez *Suisses* et qui, depuis plusieurs années, rôdent dans nos villes et nos campagnes, cherchant à tromper les ignorants et à séduire ceux qui ne se tiennent pas assez sur leur garde²¹ ». Chiniquy se convertit effectivement au protestantisme, mais seulement plusieurs années plus tard, et il devint alors la figure de proue de cette religion. Orateur recherché et admiré, il fit des tournées régulières en Nouvelle-Angleterre et dans tout le Canada, en plus d'aller prêcher outre-mer. Atteint d'une pneumonie, il s'éteignit le

16 janvier 1899 et fut inhumé au cimetière protestant Mont-Royal. Dix mille personnes assistèrent à ses funérailles²². Son décès fit la première page du *New York Times* et fut mentionné dans le *London Times* ainsi qu'en Australie. Le journal canadien-français *L'Événement* dira alors de lui qu'il « laiss[ait]e à l'histoire un nom souillé, dont la triste mémoire se perpétuer[ait] bien longtemps²³ ». Marcel Trudel nous rappelle pourtant que, un demi-siècle auparavant, l'évêché de Montréal avait parlé de lui comme d'un grand prédicateur dont le souvenir « sera[it] précieusement conservé d'âge en âge pour la gloire de la religion et du peuple canadien²⁴ ».

Sa lutte contre l'abus de l'alcool avait toutefois été la même, tant dans sa période catholique que dans sa période protestante. Le mouvement de tempérance avait d'abord bouleversé l'Amérique du Nord protestante à partir de 1828, puis son versant catholique à partir des années 1830, d'abord chez les anglophones irlandais, puis chez les francophones quelque neuf ans plus tard. Le but avoué était de mettre un frein à ce que l'on disait être une surconsommation d'alcool. On parlait alors des sociétés pour la propagation de la tempérance, dont les versions catholiques s'appelleraient, au ^{xx}e siècle, la Ligue antialcoolique, puis les sociétés Lacordaire et Jeanne d'Arc. Le mouvement de tolérance fut clairement dominé, au Canada français, par le charismatique ecclésiastique Charles Chiniquy, qui y introduisit le symbole de cette organisation, la croix noire,

sur laquelle on a juré d'être sobre et qu'on place dans le plus bel endroit du salon. On la place avec le portrait de Laurier et celui du pape ; ce sont là les trois grands symboles de notre nation. Cette première croisade a véritablement changé la mentalité. On se rend compte alors qu'il y a beaucoup d'auberges qui ferment, que les distilleries font moins de profits, quand elles ne ferment pas, et surtout qu'il y a désormais un contrôle beaucoup plus fort de la vente et de la consommation des boissons alcooliques²⁵.

La tempérance devint alors, écrit Richard Loughheed, « le catalyseur de la popularisation et du triomphe de l'ultramontanisme, et/ou du réveil religieux de la fin des années 1840²⁶ ». Au dire du haut clergé, propos qu'il faudrait sans doute tempérer, des répercussions spectaculaires, semble-t-il, se faisaient déjà sentir en 1854. M^{gr} Turgeon écrivait :

Nous aimons à le dire, cette résolution a été fidèlement gardée, jusqu'à ce jour, par le plus grand nombre de nos diocésains. Les auberges sont devenues moins nombreuses et ont même disparu entièrement dans quelques comtés ; le vice hideux de l'intempérance n'a plus osé se montrer à découvert, et avec lui sont tombés les désordres qu'il traîne ordinairement à sa suite [...]. Des pécheurs longtemps éloignés des sacrements sont revenus à la pratique de leurs devoirs religieux ; bien des scandales ont été détruits ; la paix et l'union sont rentrées au sein de familles longtemps divisées. [...] Aussi a-t-on vu de tout côté la population s'étendre et prospérer, la

désastreuse émigration de notre jeunesse vers les États-Unis diminuer considérablement [...]»²⁷.

Tout au cours de la seconde moitié du siècle, le Canada adopta de nombreuses lois visant à réduire ou à réglementer la consommation et la vente d'alcool au pays ; fut ainsi votée, en 1850, une loi particulièrement sévère sur la suppression de sa consommation ; inapplicable, elle fut remplacée l'année suivante par l'« Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer les licences aux aubergistes et trafiquants de liqueurs fortes dans le Bas-Canada et pour réprimer plus efficacement l'intempérance », loi qui demeura en vigueur jusqu'en 1919. Entre-temps, en 1864, la loi Duncan permit la prohibition à l'intérieur des comtés ou des villes, dans la mesure où elle serait décidée dans le cadre d'un référendum. En 1878, une loi similaire, la loi Scott (ou *Canada Temperance Act*), autorisa la tenue de tels référendums lorsque 25 % de l'électorat d'un comté ou d'une ville le demanderaient. Charles Chiniquy avait lancé dans le Québec francophone un mouvement d'une telle envergure qu'il prendrait près d'un siècle à s'éteindre.

Une histoire à compléter

Charles Chiniquy et Joseph Provost ne furent que deux des nombreux participants à la vie publique du Québec et de la Nouvelle-Angleterre francophone du XIX^e siècle. Le premier joua, entre autres, un rôle majeur dans la façon dont les individus et le pays percevaient et pratiquaient la consommation de l'alcool et fut, pendant un temps, une idole et un modèle pour une portion importante du peuple canadien-français ; le second fut un pasteur passionné et un missionnaire fougueux, journaliste dévoué et fondateur de nombreuses congrégations, et écrivit un roman qui, sans être un chef d'œuvre, démontrait un sens de l'original et du révolutionnaire qui lui aurait à tout le moins mérité un intérêt égal aux *Jean Rivard, défricheur*, *La Terre paternelle*, *Angéline de Montbrun* et autres soi-disant « classiques » de la littérature canadienne-française du XIX^e siècle. L'idéologie franco-protestante, là où elle s'était manifestée, avait forcé le clergé catholique à se renouveler et à mieux éduquer les membres de sa hiérarchie. De nombreux patriotes, dont Cyrille Côté et même le fils de Louis-Joseph Papineau, Amédée, se convertirent à cette religion, après avoir observé le comportement de leur Église au cours des rébellions de 1837-1838. À ces noms, il faudrait ajouter ceux d'autres personnes comme Henriette Feller, Louis Roussy, Daniel et Calvin Amaron, Laurent E. Rivard, Théophile Lafleur, Narcisse Cyr, Rieul P. Duclos, Daniel Coussirat, Thomas Dorion et bien d'autres encore, qui furent actifs tant aux États-Unis qu'au Québec, fondant congrégations, clubs culturels et journaux.

Pourtant, cette expression des manifestations franco-protestantes, malgré semble-t-il un renouveau d'intérêt depuis une dizaine d'années, se veut encore aujourd'hui absente de l'histoire culturelle du Québec et de l'Amérique française. L'importante *Histoire du Québec contemporain* (1989) de Lin-teau, Durocher et Robert, en partie peut-être parce que son étude débute avec

la Confédération de 1867, n'offre qu'une seule ligne, négative, à Chiniquy, et n'établit ni ne cherche à établir aucune différence entre le protestantisme francophone et anglophone ; la monumentale *Histoire populaire du Québec* de Jacques Lacoursière (1995-1997) ne mentionne jamais le nom de Chiniquy²⁸ ; *Le passé composé. Le Canada de 1850 à nos jours* de Couturier, Johnston et Ouellette (1996), qui se veut pourtant une analyse comparative des différentes versions de l'histoire du pays, fait totalement abstraction du protestantisme francophone ; en 1999 encore, l'impressionnante *Vie littéraire au Québec* rappelait l'existence, vers 1885, d'un important salon mondain, la Société littéraire et musicale de Montréal ; malgré la présence en son sein des grands noms du protestantisme franco-québécois de l'époque, le caractère protestant de la société n'était ni souligné, ni donc analysé²⁹. Et la seconde édition de l'excellent ouvrage de Françoise Tétu de Labsade, *Le Québec, un pays, une culture*, parue en 2001, fait elle aussi totalement fi de ces grands personnages du protestantisme francophone. Il faut se tourner vers des études révisionnistes de moindre envergure pour découvrir « que la personne de Chiniquy [...] été l'un des acteurs principaux dans l'histoire du Québec du XIX^e siècle³⁰ ». L'histoire se répète du côté franco-américain. Les récents ouvrages, pourtant étoffés, d'Armand Chartier et d'Yves Roby³¹, qui font eux-mêmes écho à ceux de Bélisle et de Dion-Lévesque³², pour n'en citer que quelques-uns, font eux aussi abstraction de la présence franco-protestante sur leur territoire ou ne la traitent que de façon légère et tout à fait anecdotique. En argumentation, la suppression de la présence « représente un phénomène tout aussi remarquable³³ » que la présence elle-même :

presque tous les êtres humains ont une saisie très intermittente de la réalité. Un petit nombre de choses seulement qui illustrent leurs propres intérêts sont réelles pour eux : les autres choses qui, en fait, sont tout aussi réelles, leur apparaissent comme des abstractions... Vos amis, parce que ce sont vos alliés, sont de vrais êtres humains... Vos adversaires ne sont que d'ennuyeuses, peu raisonnables, inutiles thèses dont les vies ne sont que de faux jugements que vous souhaiteriez effacer avec une balle de plomb³⁴...

Les historiens, quels que soient leurs champs de spécialisation, ont œuvré avec des documents biaisés, préparés par des archivistes conservateurs et étudiés d'abord par d'autres historiens catholiques pour qui les dissidences intellectuelles ne méritaient pas le prix de l'encre avec laquelle ils écrivaient. Charles Chiniquy et Joseph Provost furent oubliés de l'histoire collective de la francophonie nord-américaine, non pas parce que leurs gestes et réalisations n'avaient pas d'importance, mais simplement parce qu'ils avaient refusé la religion de leur majorité linguistique. Depuis François-Xavier Garneau, on s'est affairé, avec succès, à les oublier et à les faire oublier. Dans la grande histoire de l'Amérique française, leur rôle fut certes modeste, mais tout de même remarquable. La véritable Histoire ne devrait pouvoir s'écrire sans la reconnaissance de ses minorités antagonistes les plus énergiques.

NOTES

1. Jean Simard, « Canadiens français quoique protestants », *Les Cahiers des dix*, n° 54, 2000, p. 171.
2. Marie-Claude Rocher et Catherine Drouin, *Un autre son de cloche. Les protestants francophones au Québec*, Québec, Musée du Séminaire de Québec, 1993, p. ix.
3. Citons ainsi entre autres *L'Abeille américaine* (f. 1856), *Le Semeur franco-américain*, devenu *Le Citoyen franco-américain* (f. 1886) et *Le Fidèle messager* (f. 1892). On peut trouver une histoire assez exhaustive de cette presse dans l'ouvrage du pasteur Rieul P. Duclos, *Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis*, Montréal, Librairie Évangélique, 1913, 2 t.
4. Jean Simard, *loc. cit.*, p. 171.
5. Joseph Provost, *La Maison du coteau*, Jean Levasseur (dir.), Sainte-Foy, Éditions de la huit, 2000.
6. Richard Loughheed, *La conversion controversée de Charles Chiniquy*, Québec, Les éditions La Clairière, 1999 ; et Marcel Trudel, *Chiniquy*, Montréal, Éditions du Bien public, 1955.
7. Marc-André Bédard, *Les protestants en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1978, p. 17-20.
8. Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI^e - XIX^e siècles)*, Saint-Alphonse-de-Granby, Éditions de la Paix, 1998, p. 42.
9. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimerie Napoléon Aubin, 1845, t. I, p. 156-157.
10. Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, t. IV, 1991, p. 243.
11. *Ibid.*, t. III, p. 259.
12. Quelque part entre le 16 novembre 1875 et le 10 février 1881.
13. En 1944 encore, Edmond S. Rivard, fils de Laurent Rivard, décrira Provost comme l'homme « who later wrote *La Maison du coteau* ». Edmond S. Rivard, *Notes on the Life of Reverend Laurent E. Rivard*, Montréal, Janes-Rondeau Printing Service, 1944, p. 37.
14. Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, Québec, Imprimé pour l'auteur, 1895, p. 391.
15. Henry James Morgan (dir.), *The Canadian Men and Women of the Time : A Hand-Book of Canadian Biography*, Toronto, William Briggs, 1898, p. 838.
16. Jean-Pierre Allard, « *La Maison du coteau*, nouvelle du pasteur Joseph Provost », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, t. I, 1978, p. 467.
17. *Le roman canadien-français*, Ottawa, Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », 1964, p. 429.
18. C'est-à-dire : le 14^e chapitre de la 1^{re} Épître de saint Paul aux Corinthiens sur la glossolalie et la prophétie, le culte des saints, le Purgatoire, la primauté de Pierre, le concept de l'Immaculée Conception, la transsubstantiation, le divorce, le sacrement de la confession, la doctrine de la prédestination, le sens de la grâce, le droit ou non à la lecture de la Bible en fonction du II^e verset du XVII^e chapitre des Actes des Apôtres, etc. Liste établie par Christine Hudon, « Le prêtre, le ministre et l'apostat. Les stratégies pastorales face au protestantisme canadien-français au XIX^e siècle », *Études d'histoire religieuse*, n° 61, 1995, p. 95.
19. Jean-Pierre Allard, *loc. cit.*, p. 467.
20. M^{gr} Bourget cité par Loughheed, *op. cit.*, p. 44. On estime, dit Hector Langevin, ce que confirme Richard Loughheed, à 200 000 le nombre de conversions à la tempérance dues aux prédications de Chiniquy, et ce en seulement dix-huit mois.
21. M^{gr} Bourget, « Lettre pastorale de M^{gr} l'évêque de Montréal, dénonçant M. Charles Chiniquy, prêtre, comme apostat », *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents*, Montréal, J. A. Plinguet, 1887, t. III, p. 420.
22. Richard Loughheed, *op. cit.*, p. 148.
23. Marcel Trudel, *Chiniquy*, Trois-Rivières, Éditions du bien public, 1955, p. 1, citant lui-même ici *L'Événement*, 17 janvier 1899, p. 2.
24. *Ibid.*, p. 1, citant *Les Mélanges religieux*, vol. XV, n° 34, 28 octobre 1851.
25. Nive Voisine, « Les croisades de tempérance », dans Jean Simard (dir.), *Un patrimoine méprisé*, Montréal, HMH, 1979, p. 147-149.
26. Richard Loughheed, *op. cit.*, p. 24.
27. M^{gr} H. Têtu et l'abbé C. O. Gagnon, « Lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Québec pour ranimer le zèle des amis de la tempérance », *Mandements des évêques de Québec*, Québec, Imprimerie générale A. Côté et cie, vol. IV, 1888, p. 148-149.
28. Jacques Lacoursière y consacre quelques très brèves lignes dans la version informatisée de son ouvrage, où il inclut une série de fascicules thématiques publiés précédemment et intitulés *Nos racines*. En 2001 toutefois, il consacra plusieurs épisodes de son émission radiophonique hebdomadaire « J'ai souvenir encore » au phénomène du protestantisme francophone.

29. Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, *op. cit.*, t. IV, p. 155-156.
30. Richard Loughheed (*op. cit.*, p. 281) cite en exemple les travaux de Jan Noel, « Dry patriotism : The Chiniquy crusade », *Canadian Historical Review*, vol. 71, n° 2, juin 1990, p. 189-207 ; et Jean-Patrice Arès, *Les campagnes de tempérance de Charles Chiniquy [microforme] : un des principaux moteurs du réveil religieux montréalais de 1840*, Montréal, Université du Québec à Montréal, [1990], 347 p.
31. Armand Chartier, *Histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1775-1990*, Sillery, Septentrion, 1991 ; et Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Rêves et réalités*, Sillery, Septentrion, 2000.
32. Alexandre Bélisle, *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester (Mass.), Ateliers typographiques de *L'Opinion publique*, 1911 ; et Rosaire Dion-Lévesque, *Silhouettes franco-américaines*, Manchester (N.H.), Publication de l'Association canado-américaine, 1957.
33. Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988, p. 158.
34. Article de Stephen Spender paru dans Richard Crossman (dir.), *The God that Failed*, Londres, Hamish Hamilton, 1950 et cité par Perelman et Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 159.